KANISA NGA

ÉTATS FINANCIERS INTERNES NON AUDITÉS

Période couverte : du 10 mars 2026 au 7 août 2026

« Un cœur qui partage, une vie qui sauve. »

Nature du document	État financier interne sur base de trésorerie
Organisation	KANISA NGA
Siège social	138 boulevard Murat, 75016 Paris
Période comptable	10 mars 2026 - 7 août 2026
Devise de présentation	Euro (EUR)
Ressources déclarées	35 000 EUR
Dépenses déclarées	35 000 EUR
Résultat de période	0 EUR

Objet : présenter de manière structurée les ressources et emplois déclarés par KANISA NGA pour la période couverte, dans le cadre de sa démarche institutionnelle et de sa candidature auprès de l'ECOSOC.

Prudence comptable : ce document est un état financier interne non audité, établi à partir des informations déclarées par le Président-Fondateur. Il doit être rapproché des justificatifs disponibles (relevés, reçus, factures, preuves de transfert et pièces internes) et ne doit pas être présenté comme un audit ou une certification externe.

1. Synthèse financière de la période

KANISA NGA a financé ses activités de la période essentiellement au moyen d'un apport personnel du Président-Fondateur. Aucun financement gouvernemental, institutionnel international, provenant d'une autre ONG ou du secteur privé n'est déclaré dans le présent état. Les ressources ont été affectées aux actions de terrain et aux dépenses nécessaires au fonctionnement de l'organisation.

RESSOURCES	PROJETS	ADMINISTRATION	RÉSULTAT
35 000 EUR	**26 000 EUR**	**9 000 EUR**	**0 EUR**
100 % apport du fondateur	74,3 % des dépenses	25,7 % des dépenses	Ressources = dépenses

Répartition des emplois



Total des dépenses : 35 000 EUR

Lecture institutionnelle

La structure financière de la période traduit un modèle encore fortement dépendant de l'engagement personnel du Président-Fondateur. Cette situation a permis la poursuite des actions lorsque les financements externes étaient absents, mais elle souligne également la nécessité de diversifier les ressources et de renforcer les mécanismes de financement durable, de contrôle interne et de traçabilité documentaire.

2. État des ressources et des emplois

2.1 Ressources

Source	Montant (EUR)	Part
Contribution personnelle du Président-Fondateur	35 000	100,0 %
Financements gouvernementaux	0	0,0 %
Organisations internationales	0	0,0 %
Secteur privé	0	0,0 %
Autres ONG	0	0,0 %
Contrats / prestations	0	0,0 %
TOTAL	**35 000**	**100,0 %**

2.2 Emplois / dépenses

Catégorie	Montant (EUR)	Part
Projets et actions humanitaires	26 000	74,3 %
Administration et fonctionnement	9 000	25,7 %
Autres dépenses	0	0,0 %
TOTAL	**35 000**	**100,0 %**

Nature des dépenses de projets : aides et interventions humanitaires et sociales, appui aux bénéficiaires, logistique directement liée aux activités et déplacements nécessaires à la mise en œuvre des actions, dans la limite des pièces justificatives disponibles.

Nature des dépenses administratives : démarches administratives et juridiques, communication, télécommunications, coordination, documentation, fournitures, déplacements de fonctionnement et autres frais nécessaires à la gestion de l'organisation.

3. État simplifié des flux de trésorerie

Flux	Encaissements (EUR)	Décaissements (EUR)
Apport personnel du Président-Fondateur	35 000	-
Administration et fonctionnement	-	9 000
Projets et actions humanitaires	-	26 000
TOTAL	**35 000**	**35 000**
Variation nette de trésorerie		**0**

3.1 Situation financière simplifiée

Sur la base des montants déclarés, les ressources reçues au titre de la période ont été intégralement affectées aux dépenses de projets et de fonctionnement. Le présent document est établi sur une base de trésorerie. Il ne prétend pas valoriser d'éventuels actifs immobilisés, créances, dettes ou engagements qui nécessiteraient un inventaire comptable complet et, le cas échéant, une validation professionnelle.

3.2 Résultat de la période

Le résultat de trésorerie présenté est nul : 35 000 EUR de ressources déclarées pour 35 000 EUR d'emplois déclarés. Cette égalité ne constitue pas une preuve d'absence d'actifs ou de passifs ; elle signifie uniquement que les montants présentés dans ce relevé de trésorerie ont été entièrement affectés.

4. Notes explicatives et contexte de financement

Note 1 - Origine des ressources

Le financement déclaré pour la période provient des ressources personnelles du Président-Fondateur, notamment de son épargne et de ses revenus personnels. Cette contribution a été mobilisée afin de permettre à KANISA NGA de poursuivre sa mission sociale et humanitaire malgré l'absence de financement institutionnel régulier.

Note 2 - Contexte 2025 / reprise en 2026

L'organisation indique qu'en 2025 l'insuffisance de ressources financières n'a pas permis de déployer des activités significatives au niveau souhaité. Les moyens personnels mobilisés en 2026 ont permis de relancer et soutenir les actions sur la période couverte par le présent état financier.

Note 3 - Finalité sociale des dépenses

La priorité financière de KANISA NGA demeure l'aide aux personnes vulnérables et la mise en œuvre de projets à impact social. Les dépenses de projets représentent 74,3 % des emplois déclarés. Les dépenses administratives représentent 25,7 % et correspondent aux coûts nécessaires au fonctionnement, à la coordination et aux obligations administratives.

Note 4 - Besoin de diversification financière

Le modèle actuel, reposant principalement sur l'effort personnel du fondateur, n'est pas considéré comme un modèle durable à long terme. KANISA NGA recherche des partenariats, subventions, dons et financements de projets permettant d'accroître son impact, de renforcer ses capacités internes et de garantir la continuité de ses interventions.

Note 5 - Gouvernance et contrôle

Les statuts de KANISA NGA prévoient une comptabilité régulière, la présentation des comptes aux organes compétents et la possibilité d'audit ou de certification lorsque la loi, un bailleur, une convention ou l'importance des fonds le requiert. L'organisation prévoit également un dispositif interne de contrôle et d'audit. Le présent état demeure néanmoins non audité tant qu'il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'une certification professionnelle.

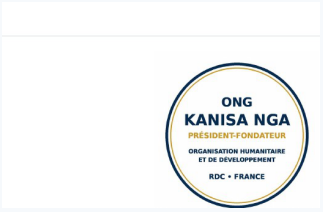
5. Déclaration de responsabilité financière

Je soussigné, **Matthieu Mbuyikana**, Président-Fondateur de KANISA NGA, déclare que les informations présentées dans ces états financiers internes correspondent aux montants communiqués pour la période du **10 mars 2026 au 7 août 2026**. Je confirme que les ressources déclarées proviennent principalement de mes apports personnels et qu'elles ont été affectées aux activités et au fonctionnement de KANISA NGA selon la ventilation présentée.

Je m'engage à conserver et, lorsque cela est requis, à produire les justificatifs disponibles permettant d'étayer les encaissements, décaissements et dépenses déclarés. Le présent document est établi de bonne foi pour les besoins institutionnels de l'organisation et ne doit pas être assimilé à un rapport d'audit indépendant.



Matthieu Mbuyikana
Président-Fondateur - KANISA NGA



Cachet officiel KANISA NGA

Date d'établissement : 7 août 2026 **Période couverte :** 10 mars 2026 - 7 août 2026 **Lieu :** Paris, France

Document préparé pour transmission institutionnelle. Toute utilisation comme « états financiers certifiés » ou « audit » nécessite l'intervention d'un professionnel habilité ou d'un auditeur indépendant, selon les exigences applicables.